

ATTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné, Patrice BESSONE, Président de l'Association Nationale pour la Promotion de l'Education Routière, certifie que

Madame HALLOUT Cylia

a bien suivi le stage intitulé :

« PERMIS A POINTS "MODE D'EMPLOI" »

d'une durée de : **7 heures**

nombre d'heures effectuées : **7 heures**

qui s'est déroulé : **le 20 novembre 2023**

Lieu : **AUTO-ECOLE FORMULE 7 -
Place André Gide
8 rue Raymond Radiguet
95200 SARCELLES**

organisé par l'ANPER dans les conditions fixées par le Code du Travail.

Le stagiaire,
HALLOUT Cylia,

Le Président
Patrice BESSONE,



43 bis, route de Vaugirard
92190 MEUDON
Tél. 01 41 44 82 60
www.anper.info

Fait à Meudon, le 01 décembre 2023

